

## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR8201728 - Tourbière du Grand Lemps

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a>	<a href="#">9</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a>	<a href="#">12</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a>	<a href="#">12</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)      1.2 Code du site FR8201728      1.3 Appellation du site Tourbière du Grand Lemps

1.4 Date de compilation 31/12/1995      1.5 Date d'actualisation 06/08/2014

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr">www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/11/1997  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 10/01/2011  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/11/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029826980>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 5,41581°

**Latitude** : 45,4377°

### 2.2 Superficie totale

786 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
38	Isère	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
38046	BIZONNES
38063	BURCIN
38065	CHABONS
38118	COLOMBE
38182	GRAND-LEMPS

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)

### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3140</a> <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		3,36 (0,43 %)		G	C	C	B	B
<a href="#">3160</a> <i>Lacs et mares dystrophes naturels</i>		0 (0 %)		M	B	C	C	C
<a href="#">3260</a> <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion</i>		0,15 (0,02 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		6,75 (0,86 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>	X	3,79 (0,48 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">7110</a> <i>Tourbières hautes actives</i>	X	1,31 (0,17 %)		G	C	C	B	B
<a href="#">7140</a> <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		5,98 (0,76 %)		G	A	C	A	B
<a href="#">7150</a> <i>Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion</i>		0,51 (0,06 %)		G	A	C	B	A
<a href="#">7210</a> <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	25,63 (3,26 %)		G	A	C	A	A
<a href="#">7230</a> <i>Tourbières basses alcalines</i>		2,2 (0,28 %)		G	A	C	A	A
<a href="#">91D0</a> <i>Tourbières boisées</i>	X	1,26 (0,16 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">91E0</a> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	2,68 (0,34 %)		G	C	C	B	C

9130 Hétraies de l'Asperulo-Fagetum		2,5 (0,32 %)		G	C	C	C	C
--	--	-----------------	--	---	---	---	---	---

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
P	1903	<a href="#">Liparis loeselii</a>	p	3000	30000	fstems	C	G	B	A	C	A
P	6216	<a href="#">Hamatocaulis vernicosus</a>	p	10	100	i	V	G	C	B	A	B
I	1016	<a href="#">Vertigo moulinsiana</a>	p	500	5000	i	C	G	B	A	C	A
I	1042	<a href="#">Leucorrhinia pectoralis</a>	p	1	100	i	V	G	C	C	C	C
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>	p	10	1000	i	R	G	C	B	C	C
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>	p			i	V	DD	D			
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>	p	100	5000	i	C	G	C	B	C	B
A	1166	<a href="#">Triturus cristatus</a>	p	150	15000	i	R	G	C	B	C	B
A	1193	<a href="#">Bombina variegata</a>	p			i	V	DD	D			
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>	p	1	150	i	P	M	D			
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>	p	1	150	i	P	M	D			
P	1387	<a href="#">Orthotrichum rogeri</a>	p	10	1000	i	V	G	C	A	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		<a href="#">Rana dalmatina</a>			i	C	X		X		X	
A		<a href="#">Rana temporaria</a>				C		X			X	
B		<a href="#">Botaaurus stellaris</a>				V			X		X	
B		<a href="#">Circus cyaneus</a>				C					X	
I		<a href="#">Hirudo medicinalis</a>				R		X			X	
I		<a href="#">Lopinga achine</a>				P	X		X		X	
I		<a href="#">Maculinea arion</a>			i	C	X		X			
I		<a href="#">Ischnura pumilio</a>			i	P						X
I		<a href="#">Coenagrion tenellum</a>			i	P						X
I		<a href="#">Coenagrion scitulum</a>			i	P						X
I		<a href="#">Sympetrum danae</a>			i	V						X
I		<a href="#">Sympetrum vulgatum</a>			i	P						X
I		<a href="#">Somatochlora flavomaculata</a>			i	P						X
I		<a href="#">Brachytron pratense</a>			i	P						X
I		<a href="#">Aeshna grandis</a>			i	P						X

M		<a href="#">Eptesicus serotinus</a>			i	R			X		X	
M		<a href="#">Myotis nattereri</a>				R	X				X	
M		<a href="#">Myotis daubentoni</a>			i	R						X
M		<a href="#">Nyctalus leisleri</a>			i	R			X		X	
M		<a href="#">Pipistrellus pipistrellus</a>			i	R			X		X	
M		<a href="#">Pipistrellus nathusii</a>			i	R			X		X	
M		<a href="#">Pipistrellus kuhli</a>			i	R						X
M		<a href="#">Hypsugo savii</a>				R	X				X	
M		<a href="#">Tadarida teniotis</a>			i	R			X		X	
M		<a href="#">Martes martes</a>				R		X			X	
M		<a href="#">Mustela putorius</a>				R		X			X	
M		<a href="#">Muscardinus avellanarius</a>			i	R			X		X	
O		Collybia oreadoides				P						X
O		Mycena grisellina				P						X
O		Pseudobaespora pillodii				P						X
O		Laccaria purpureobadia				P						X
O		Omphalina philonotis				P						X
O		Entoloma prismatospermum				P						X
O		Cortinarius uliginosus var. luteus				P						X
O		Pholiota henningsii				P						X
O		Lactarius favrei				P						X
O		Cortinarius flos-paludis				P						X
O		Cortinarius croceocristallinus				P						X

O		Mycena subcana				P						X
P		<a href="#">Leucobryum glaucum</a>				R		X				X
P		<a href="#">Sphagnum angustifolium</a>				R		X				X
P		<a href="#">Sphagnum capillifolium</a>				R		X				X
P		<a href="#">Sphagnum centrale</a>				P		X				X
P		<a href="#">Sphagnum contortum</a>				R		X				X
P		<a href="#">Sphagnum magellanicum</a>				P		X				X
P		<a href="#">Sphagnum palustre</a>				C		X				X
P		<a href="#">Sphagnum papillosum</a>				R		X				X
P		<a href="#">Sphagnum rubellum</a>				R		X				X
P		<a href="#">Sphagnum subnitens</a>				C		X				X
P		<a href="#">Sphagnum subsecundum</a>				P		X				X
P		<a href="#">Sphagnum warnstorffii</a>				P		X				X
P		<a href="#">Carex appropinquata</a>			i	P						X
P		<a href="#">Carex diandra</a>			i	P						X
P		<a href="#">Carex lasiocarpa</a>			i	P						X
P		<a href="#">Carex limosa</a>			i	P						X
P		<a href="#">Carex pseudocyperus</a>			i	P						X
P		<a href="#">Drosera longifolia</a>			i	P						X
P		<a href="#">Drosera rotundifolia</a>			i	P						X
P		<a href="#">Eriophorum gracile</a>			i	P						X
P		<a href="#">Osmunda regalis</a>			i	P						X
P		<a href="#">Pedicularis palustris</a>			i	P						X

P		<a href="#">Potentilla palustris</a>			i	P							X
P		<a href="#">Ranunculus lingua</a>			i	P							X
P		<a href="#">Rhynchospora alba</a>			i	P							X
P		<a href="#">Salix repens</a>			i	P							X
P		<a href="#">Senecio doria</a>			i	P							X
P		<a href="#">Thelypteris palustris</a>			i	P							X
P		<a href="#">Utricularia australis</a>			i	P							X
P		<a href="#">Utricularia minor</a>			i	P							X
R		<a href="#">Lacerta bilineata</a>			i	R			X			X	
R		<a href="#">Podarcis muralis</a>			i	C	X		X			X	
R		<a href="#">Hierophis viridiflavus</a>			i	R			X			X	
R		<a href="#">Coronella austriaca</a>				V	X					X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	6 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	32 %
N14 : Prairies améliorées	25 %
N16 : Forêts caducifoliées	25 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	11 %

### Autres caractéristiques du site

D'origine glaciaire, la dépression du lac du Grand Lemps s'est comblée progressivement d'argile et de tourbe, élaborant au cours des 15 000 dernières années une tourbière très originale. Le cœur du site est constitué de la tourbière et ses habitats aquatiques. Le reste du bassin versant est caractérisé par une occupation essentiellement agricole du sol avec un réseau de haies dense au Nord du territoire. Deux massifs forestiers importants, à versants pentus, bordent la tourbière au Sud et Sud-ouest ; les autres boisements sont de plus petites surfaces et sont disséminés sur l'ensemble du site. Les zones urbanisées sont concentrées sur la commune de Châbons à l'Est du site. Le linéaire routier fragmente le paysage, notamment l'autoroute qui traverse le territoire du Nord au Sud et la voie ferrée qui occupe le quart Sud-est : l'aménagement de ces infrastructures pour permettre le déplacement des populations animales constitue un enjeu de premier ordre.

Vulnérabilité  
: Vulnérabilité :

Différents paramètres sont à considérer au niveau du site, qui inclut le bassin versant de la tourbière du Grand-Lemps :

- Passage de l'autoroute LYON-GRENOBLE en bordure du bassin versant (risques de pollutions).
- Voie ferrée en remblai sur la zone humide (perte de continuum).
- Décharge autorisée avec enfouissement progressif en limite du bassin versant.
- Décharge de matières inertes en limite de la source alimentant l'émissaire principal de l'étang.
- Développement de la culture du maïs en bordure de la cuvette (abandon des prairies).
- Stabulation de vaches laitières dans la zone périphérique de la réserve nationale.
- Déprise agricole sur certaines parcelles entraînant la fermeture des milieux.
- Remblaiement de mares, arasement de haies... (suppression de corridors biologiques).
- Eutrophisation.

### 4.2 Qualité et importance

Situé à 500 m d'altitude dans la région du Bas Dauphiné appelée « Terres Froides » entre Voiron et la Tour-du-Pin (en Isère), le site de la tourbière du Grand Lemps est connu de longue date dans la communauté scientifique et naturaliste par la richesse biologique de ses milieux.

Ce complexe lacustre occupe le fond d'une dépression d'origine glaciaire d'axe sensiblement nord-sud. La plus grande partie de ce marais est couverte par une végétation de type tourbière, qui est dominée par la cladiaie et la phragmitaie. La présence de plans d'eau libre, de roselières importantes, de radeaux flottants a permis le développement et le maintien d'une flore et d'une faune (notamment d'amphibiens et de libellules) exceptionnelles.

La qualité des eaux, l'originalité de la faune et de la flore, l'intérêt paléo-historique que constitue le dépôt de tourbe confèrent à la tourbière du Grand Lemps un intérêt patrimonial de niveau national concrétisé par son classement en réserve naturelle

nationale en décembre 1993 sur plus de 50 hectares et l'instauration d'un périmètre de protection préfectoral en périphérie de cette réserve d'une surface équivalente.

Le site abrite 12 habitats d'intérêt communautaire dont 5 prioritaires (6210, 7110, 7210, 91D0 et 91E0), ainsi que 12 espèces d'intérêt communautaire.

Sur la Tourbière du Grand Lemps, ont été notées un grand nombre d'espèces patrimoniales, notamment celles inféodées aux milieux tourbeux et aquatiques.

La plus importante station de Rhône-Alpes de Liparis de Loesel (orchidée d'intérêt communautaire) s'y développe dans son habitat typique des bas-marais de plaine, la cladiaie.

Les amphibiens, également espèces emblématiques du site, bénéficient des aménagements adaptés à la survie des populations (passage à petite faune pour permettre les migrations saisonnières).

La Cistude d'Europe n'a plus été observée sur le site depuis 2004 ; le nouveau document d'objectifs (qui est en cours d'actualisation et devrait être validé fin 2014) prévoit la réalisation d'une étude de faisabilité pour la réintroduction de cette tortue terrestre d'intérêt communautaire et patrimoniale.

Parmi les plantes d'intérêt patrimonial présentes sur le site figurent 11 espèces de Sphaignes (Sphagnum), espèces de l'annexe V de la directive Habitats, qui sont également protégées au niveau départemental. Le Lycopode des tourbières ou Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*) n'a pas été revu depuis 1984.

Sur les 169 espèces de champignons inventoriées sur le site, 70 sont des espèces dites « patrimoniales », dont une douzaine à enjeu national.

Le bassin versant est proposé dans sa globalité (soit environ 800 ha) afin de pouvoir mieux préserver la tourbière elle-même et ses habitats d'intérêt communautaire, ainsi que les habitats d'espèces et les corridors biologiques, surtout aquatiques, sur l'ensemble du site. La forêt, qui a un rôle très positif dans le maintien de la qualité de l'eau, contribue activement à l'objectif de conservation/préservation de la tourbière.

Une étude hydrogéologique permettra d'identifier précisément le parcours des sources sous-lacustres, qui représentent plus de 9/10ème des approvisionnements en eau de la tourbière. Une modification du périmètre Natura 2000 pourrait ensuite être envisagée, afin de gérer l'ensemble de la zone d'influence hydrologique.

#### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase )		I
H	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		B
H	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
H	H01.06	Pollution diffuse des eaux de surface due au transport et infrastructures sans connexion aux canalisations/balayage		B
H	K02	Evolution biocénotique, succession végétale		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		O
M	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	11 %
Propriété privée (personne physique)	85 %
Autre	4 %

#### 4.5 Documentation

- BARBE J, 1999, Etude microscopique de deux types d'algues sur l'étang du Grand-Lemps. Laboratoire de Diagnostic des Systèmes aquatiques. 2 pages.
- BOREL J.L., MANNEVILLE O. et PAUTOU G., 1990, Intérêt biologique de l'étang et des marais du Grand-Lemps (Isère). Laboratoire d'écologie végétale UJF Grenoble I. Rapport 6 p.
- BOUCARD E., MAILLET G., MARCIAU R., MEIER C., PAPYRNIK M. & POULIN L. 2004. Document d'Objectifs du site FR 8201728 "La Tourbière du Lac et son bassin versant". CEN Isère-AVENIR. 119 pp.
- DELIRY C./ GRPLS, 1998, Historique des actions du GRPLS sur le site de la réserve naturelle de l'étang du Grand-Lemps - Châbons. Document GRPLS, 2 p.
- DESMET JF, 1977, Le marais du Grand-Lemps. La Niverolle n°2, pp 10-12.
- DZIKOWSKI M, LAPLACE-DOLONDE A, NICOUD G, POINT M, 2000, Fonctionnement hydrologique de la tourbière du Grand-Lemps (Isère, France), in l'eau, de la cellule au paysage, pp 125 - 142.
- MAILLET G. 2010. Plan de gestion 2010-2019 de la Tourbière du Grand Lemps. CEN Isère-AVENIR. 381 pp.
- MAILLET G. & DUCONTE L. 2013. Etat d'avancement du 1er Document d'objectifs Natura 2000 de la Tourbière du Grand Lemps # Evaluation 2013. CEN Isère-AVENIR. 34 pp.
- MAILLET G. & DUCONTE L. 2013. Evaluation de la notoriété locale de la Tourbière du Grand Lemps # Enquête 2013. CEN Isère-AVENIR. 18 pp.
- MAILLET G. & DUCONTE L. 2013. Etat de conservation des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire sur la Tourbière du Grand Lemps en 2013. CEN Isère-AVENIR. 78 pp.
- MARCIAU R, LOOSE D, MAILLET G, 1997, Plan de gestion de la réserve naturelle de l'étang du Grand-Lemps - Châbons. 112 p. + annexes.
- POINT M, 1999, Etude hydrogéologique de la tourbière du Grand-Lemps. Mémoire de stage, MST Montagne, LGHAM, Université de Savoie, Le Bourget-du-Lac. 103 pages + annexes.
- VERGUET S, 2000, Acquisition de données physico-chimiques en vue de l'établissement des mécanismes hydriques sur la zone humide du Grand-Lemps, LGHAM, rapport de stage IUT génie de l'environnement. 31 p.
- Lien(s): <http://avenir.38.free.fr/RN-de-lEtang-du-Gra.html>

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
18	Espace Classé Boisé	15 %
36	Réserve naturelle nationale	6 %
95	Périmètre de protection d'une réserve naturelle nationale	5 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	1 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Etang du Grand-Lemps	+	6%
95	Etang du Grand Lemps	+	5%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Isère - AVENIR

Adresse : 2 rue des Mails 38120 Saint-Egrève

Courriel : grand-lemps@espaces-naturels.fr

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201728  
Lien :  
[http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD\\_REFDOC\\_0523725/2004-document-d-objectifs-natura-2000-tourbiere-du-grand-lemps-fr8201728](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523725/2004-document-d-objectifs-natura-2000-tourbiere-du-grand-lemps-fr8201728)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201728 "Tourbière du Grand Lemps" élaboré avec les acteurs locaux a été validé lors du Comité de pilotage du 30 juin 2008. Il est en cours d'actualisation.

Les principaux objectifs et mesures prévues par le document d'objectifs 2014 sont les suivants :

### 1 / Protéger la ressource en eau d'alimentation de la tourbière

- Etude topographique par survol LIDAR
- Etude hydrogéologique du bassin versant
- Mise en séparatif du tronçon nord de l'A48
- Limitation de la fertilisation agricole
- Limitation des traitements sur les voies de communication
- Conversion de terres cultivées en prairies
- Maintien du couvert forestier par la limitation des surfaces de coupe.

### 2 / Contrôler la dynamique des milieux naturels ouverts tourbeux et/ou prairiaux

- Pose de clôtures pour le pâturage du secteur nord de la tourbière
- Décapage de 1000 m<sup>2</sup> de tourbière à sphaignes
- Pâturage à l'aide de clôtures amovibles sur la tourbière à sphaignes
- Entretien des pelouses sèches.

### 3 / Favoriser les habitats forestiers feuillus matures

- Conservation des arbres remarquables
- Pérennisation d'îlots forestiers de vieillissement et de sénescence
- Elimination des essences résineuses.

### 4 / Assurer la connectivité des habitats et des espèces (couloirs de vie)

- Aménagement d'un éco-pont dans la trouée de Colombe
- Aménagement d'un passage à petite faune sous la D73
- Effacement de la digue
- Gestion et aménagement des voûtes et buses sous voirie
- Restauration et maintien du bocage
- Création et maintien d'un maillage de mares
- Mise en exclos de l'enclos à sangliers

### 5 / Favoriser le retour et le maintien d'une population de Cistudes d'Europe

- Maîtrise d'usage de l'étang du Petit Nan et des parcelles connexes
- Notice de gestion conservatoire du secteur du Petit Nan
- Etude de faisabilité pour la réintroduction de Cistudes d'Europe.

### 6 / Optimiser la gestion du site en améliorant sa connaissance et sa maîtrise par l'opérateur local

- Suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire
- Modification du périmètre Natura 2000
- Inventaire exhaustif des habitats naturels du site, définis à 2 chiffres après la virgule selon Corine Biotope
- Maîtrise d'usage de parcelles et milieux naturels stratégiques.

### 7 / Favoriser l'investissement des habitants dans la protection du site

- Création et mise à jour d'un site Internet

- Edition d'un bulletin périodique d'information.